

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



la Ligue des
familles

Éditrice responsable : Madeleine Guyot
Ligue des familles asbl
109, Avenue de Béco - 1050 Ixelles
BE 0413 220 493

Mise en page : Ligue des familles
Photos : Getty Images

Avec le soutien de :



TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	5
ÉTUDES ET ACTION POLITIQUE	6
MÉDIAS	10
MARKETING & COMMUNICATION	12
ANIMATION ET INTÉGRATION SOCIALE	14
LES ACTIVITÉS DES VOLONTAIRES EN 2023	22
SERVICES	24
AFFAIRES INTERNES	26
LES MANDATS DE REPRÉSENTATION	32
LES ANNEXES	34



2023 ANNÉE DE TRANSITION!

La Ligue des familles a vu partir son directeur général, Christophe Cocu pour accueillir, deux mois plus tard, le 1er septembre, Madeleine Guyot, première femme à la tête de l'association. Cette transition s'est réalisée avec sérénité, dans le respect du plan stratégique 2030 et du plan d'actions 2023-2025. Parmi une série de mesures prévues, retenons la mue de notre site internet pour offrir une meilleure visibilité de nos actions et le déploiement d'une véritable politique de levée de dons et de legs afin d'augmenter nos recettes.

Vous le constaterez à travers les comptes et le bilan, le nombre de personnes qui s'affilient à la Ligue des familles est en constante diminution. Les raisons sont multiples : une concurrence accrue de services pour les parents délivrés par d'autres organismes face à une polymorphie des modèles familiaux qui rend difficile l'adéquation de nos services à des besoins multiples. Nos moyens, malheureusement limités, ne peuvent répondre à tant de diversité. Il n'empêche, nous ne désespérons pas et visons à générer une adhésion plus ciblée sur la solidarité à notre mouvement de défense des parents et à nos valeurs fondamentales : solidarité, pluralisme et émancipation au profit d'une parentalité épanouie.

Dès septembre, une série de décisions importantes ont été actées.

De manière non-exhaustive, l'arrêt définitif du baby-sitting classique afin de concentrer notre énergie sur une offre de baby-sitting pour les parents d'enfants en situation de handicap. Trouver de nouveaux bureaux à Bruxelles afin de s'adapter aux enjeux énergétiques, d'offrir de bonnes conditions de travail au personnel et de trouver une solution viable et efficiente. Consolider la mensualisation du *Ligueur*. Enfin, faire émerger une réflexion collective autour de l'opportunité de la création d'une ligne info dédiée aux questions des parents.

Les activités de fond ont, bien sûr, été maintenues, telles que notre campagne annuelle, sur le manque de places en crèche, nos arpentages féministes, nos cours de FLE, la Prison box - outil de sensibilisation à la réalité des parents détenus... Autant d'activités es-

sentielles menées par une équipe dynamique dans nos antennes de La Louvière, Liège et Bruxelles. Nos volontaires sont également restés très actifs, répartis dans les 64 relais locaux, dans les cours de FLE et dans le comité de prospection littéraire du prix Bernard Versele. Vous découvrirez la richesse de toutes ces activités dans ce rapport.

Pour conclure, les changements de l'année 2023 n'auront pas terni l'énergie et l'investissement d'une équipe toujours prête à agir pour améliorer les conditions de vie des parents et soutenue par un nouvel Organe d'Administration tout aussi dynamique !

Madeleine Guyot
Directrice générale
de la Ligue des familles

PRENDRE EN COMPTE TOUTES LES RÉALITÉS FAMILIALES

En 2023, tout en poursuivant son action sur ses sujets phares que sont la conciliation entre travail et vie de famille ou les coûts scolaires, le service Études et Action Politique a mené plusieurs études visant à mieux prendre en compte toutes les situations familiales dans une série de politiques publiques.

LE CHOIX DE NE PAS ÊTRE PARENT

La Ligue des familles travaille à permettre à chaque mère, chaque père, d'exercer sa parentalité dans les meilleures conditions possibles. Le corollaire, c'est de pouvoir choisir si l'on veut avoir un enfant ou pas, et si oui à quel moment. À l'heure où le droit à l'interruption volontaire de grossesse est mis à mal ailleurs dans le monde et où, dans notre pays aussi, le sujet continue à faire débat, il est important pour la Ligue des familles que ce droit soit consolidé et véritablement effectif. La Ligue des familles s'est donc positionnée pour la première fois sur la question, appelant à mettre en œuvre les recommandations pour renforcer le droit à l'IVG établies par 35 experts de sept universités belges.

SOUTENIR LES FAMILLES MONOPARENTALES

Alors qu'aux différents niveaux de pouvoir, les gouvernements ont pris plusieurs mesures pour soutenir les familles monoparentales, la Ligue des familles a examiné, avec le soutien d'Equal.brussels, comment les pouvoirs publics identifiaient ces familles. Il en ressort que quand des parents sont séparés, la plupart du temps, seul l'un d'eux est reconnu comme famille monoparentale et bénéficie des aides à disposition de ce public, quand bien même ils ont la garde des enfants la moitié du temps chacun. La Ligue des familles a proposé la création d'un registre des gardes alternées, permettant d'identifier qui a effectivement des enfants à charge et quelle proportion du temps.

Toujours pour mieux défendre les familles monoparentales et plus largement les parents séparés, la Ligue des familles a poursuivi son action en faveur d'un meilleur paiement des contributions alimentaires, mais elle s'est cette fois focalisée sur les frais extraordinaires. Des frais limités dans le temps, imprévisibles ou exceptionnels (hospitalisation, crèche, appareil dentaire, voyage scolaire...), qui font l'objet de davantage d'impayés encore que les frais ordinaires et qui sont difficiles à récupérer, le Secal n'intervenant pas dans la plupart des cas. La Ligue des familles a élaboré une proposition de provision mensuelle, qui permettrait qu'un des parents ne doive plus avancer la totalité des frais extraordinaires et de faciliter la récupération des impayés.



Autre difficulté majeure rencontrée par les parents qui se séparent : l'arriéré judiciaire au Tribunal de la famille. Des parents doivent parfois attendre plusieurs années pour divorcer, régler la garde des enfants, obtenir une pension alimentaire. Avec les avocates du cabinet KHK, la Ligue des familles a obtenu la condamnation en justice de l'État belge à remplir le cadre légal de magistrats.

SOUTIEN AUX FAMILLES NOMBREUSES

À la suite de l'interpellation de plusieurs parents concernés, la Ligue des familles a analysé l'impact de la réforme de la fiscalité automobile wallonne, qui augmente l'impôt sur les véhicules lourds, dont les voitures familiales. Elle a obtenu l'application de la réduction « familles nombreuses » de la taxe de mise en circulation (TMC) aux familles recomposées, mais n'a pas, à ce stade, été entendue

quant à sa demande d'augmenter cette réduction, bien que cette taxe sera à l'avenir plus chère pour la majorité des voitures familiales, y compris d'occasion.

UNE FISCALITÉ ADAPTÉE À LA VIE DES FAMILLES

Toujours en fiscalité, face aux velléités de suppression du quotient conjugal (soutien fiscal aux ménages dont l'un des membres ne travaille pas ou travaille peu) par le gouvernement fédéral, la Ligue des familles s'est penchée en urgence sur les conséquences d'une telle mesure pour les ménages. Même si elle s'interroge quant à l'évolution nécessaire de ce mécanisme, qui semble daté et contraire à l'émancipation financière des femmes, elle nourrit d'importantes inquiétudes à propos de cette mesure, aveugle aux conséquences pour un demi-million de ménages : des pensionnés qui ne peuvent plus modifier leurs

carrières et des femmes qui ne travaillent pas faute de place en crèche, pour prendre soin d'un enfant en situation de handicap, ou tout simplement parce qu'elles ne trouvent pas d'emploi leur permettant de concilier travail et vie de famille. Cette dernière réforme n'a pas vu le jour pour l'heure, mais la Ligue des familles y restera attentive dans les années à venir.

PLUS DE PLACES EN CRÈCHE

Autre mesure qui continuera à être au cœur des préoccupations de la Ligue des familles : la lutte contre la pénurie de places en crèches, qui a fait l'objet de la campagne 2023. Parallèlement au lancement d'un site internet permettant aux parents de connaître le nombre de places dans leur commune et d'interpeller leurs élus locaux, le service d'études a rencontré des porteurs de projets de nouvelles crèches afin d'identifier très concrètement les obstacles

auxquels ils font face et comment les lever. Enfin, il a participé à la négociation de la réforme des tarifs dans les crèches, qui a abouti à la diminution du coût pour les familles à bas et moyens revenus.

UNE ÉCOLE GRATUITE

2023 aura également vu aboutir un combat de longue date en matière de gratuité des fournitures scolaires, désormais d'application en 2e primaire et bientôt en 3e, soulageant 112 000 familles. La Ligue des familles a par contre dénoncé, lors de sa traditionnelle étude de rentrée scolaire, le coût croissant du matériel informatique à l'école, dont 90% des élèves de secondaire ont désormais besoin pour le travail scolaire. Suite à cela, fin 2023, le gouvernement dégageait un budget one shot permettant de prêter des ordinateurs à 5% des élèves, mais maintenait en place un système d'aides publiques beaucoup trop complexe, auquel les écoles ne recourent pas, laissant la charge financière peser sur les épaules des familles. En réaffectant le budget actuel, il serait pourtant possible de fournir un ordinateur à tout élève entrant en secondaire, sans frais pour les familles.

Pour réduire le coût de la scolarité, la Ligue des familles a aussi fait entendre les réalités particulières des familles de milieux populaires par rapport au coût des excursions et voyages scolaires, aujourd'hui non plafonné. Hélas, toute décision a été renvoyée à une prochaine législature. La Ligue des familles a soutenu la création d'un cadre légal pour le financement de repas gratuits, sains et durables à l'école, et obtenu une amélioration de l'information des parents. Elle a enfin plaidé, en 2023, pour une

réforme des allocations d'études ambitieuse et adaptée à toutes les configurations familiales, planchant sur une méthode de calcul des bourses qui prendrait correctement en compte les parents séparés et les familles recomposées. Les résultats seront connus en 2024.

CONCILIATION TRAVAIL / FAMILLE

Pour donner suite au Baromètre des parents 2022 (sondage Ipsos), dans lequel les parents estimaient que l'augmentation du nombre de jours de congés payés était l'une des mesures à mettre en œuvre prioritairement pour améliorer la conciliation entre travail et vie de famille, la Ligue des familles a pris l'initiative de rassembler la CSC, la FGTB, le MOC et Beweging.net pour appeler à garantir à chaque travailleur un minimum de 25 jours de congés payés par an, au lieu de 20 actuellement.

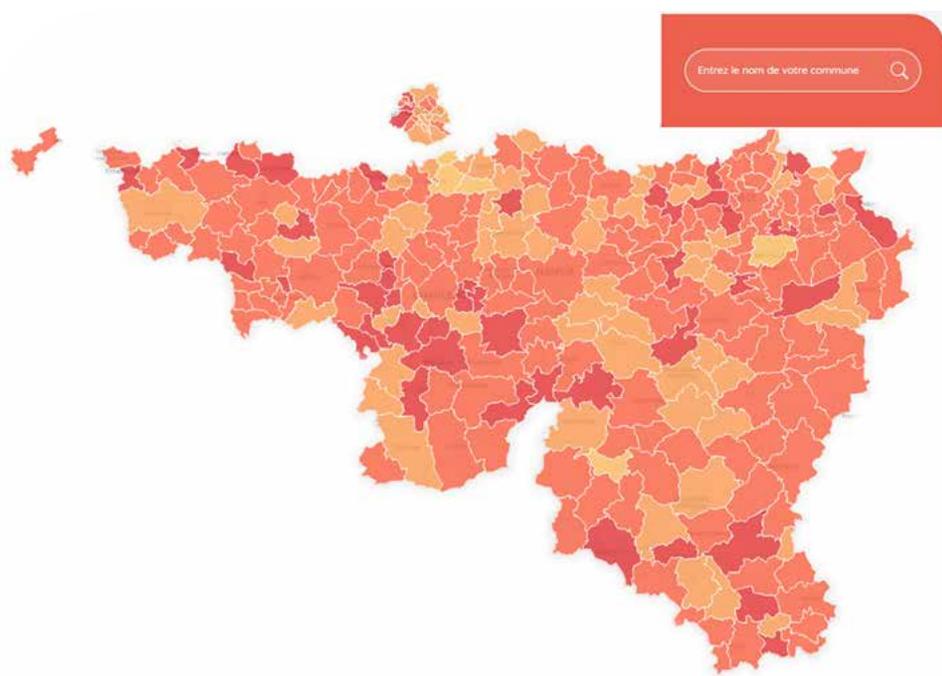
FAIRE FACE AU DEUIL

Enfin, la Ligue des familles a poursuivi ses actions en faveur de l'ouverture du droit à l'allocation de transition (à laquelle ont droit les personnes qui perdent leur

conjoint) aux cohabitants légaux, et a développé, dans une nouvelle analyse, un argumentaire à propos de la pertinence d'en faire bénéficier également les parents cohabitants de fait.

UN MÉMORANDUM EN VUE DE L'ANNÉE ÉLECTORALE

Ces deux dernières mesures, couplées à celles développées dans les études des années précédentes, ont trouvé leur place dans le mémorandum préparé par le service Études et Action Politique en vue des élections de 2024. Dès le printemps 2023, la Ligue des familles a entamé un tour des partis politiques francophones afin de leur présenter les mesures importantes pour les familles à inscrire dans les programmes électoraux. À l'heure d'écrire ces lignes, ces programmes commencent à sortir, reprenant quelques mesures phares de la Ligue des familles telles que le congé de conciliation, le registre des gardes alternées, un congé de paternité de 15 semaines... ///



LES FONDS DU LOGEMENT

Offrir un logement adapté aux besoins des familles, c'est un des combats fondateurs de la Ligue des familles. Lancé dès 1929, le Fonds du Logement de la Ligue des familles Nombreuses de Belgique se donne pour slogan « À bas les taudis ! ».

95 ans plus tard, ce sont le Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale et le Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie qui témoignent de la continuité de cet engagement.

Des représentants de la Ligue des familles continuent de siéger dans les deux conseils d'administration de ces deux structures. En 2023, dans un contexte de taux de crédits élevés, les fonds ont joué à plein leur rôle pour préserver l'accès à la propriété pour les familles les moins fortunées.

LE FONDS DU LOGEMENT WALLON EN 2023

Les crédits :

- 3.182 crédits (accesspacks, rénopacks, rénoprêts, prêts jeunes, interventions spéciales)
- 2.255 familles bénéficiaires

L'aide locative

- 46 contrats signés en 2023
- 1.286 familles logées

LE FONDS DU LOGEMENT DE LA RÉGION BRUXELLES-CAPITALE EN 2023

Les crédits :

- 929 ménages ont bénéficiés d'un crédit hypothécaire
- 1.018 crédits ECORENO
- 66 acquisitions de logements neufs
- 2.221 familles bénéficiaires

L'aide locative

- 138 ménages ont bénéficié de l'aide locative
- 1.154 prêts pour garantie locative ou affiliations au fonds BRU-GAL

2023 UNE ANNÉE AVANT LA GRANDE MUE

Pour le *Ligueur*, l'année 2023 a été une année de préparation. C'est dans le rapport annuel 2024 que sera exposé le fruit de ce travail. Nouvelle maquette et nouvelle formule pour le *Ligueur* qui deviendra mensuel et verra sa pagination augmenter. Ce projet a impliqué les huit journalistes professionnel·les qui composent l'équipe.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Back to janvier 2023. La rédaction décide de renforcer deux piliers de son exploration rédactionnelle, la littérature jeunesse et le jeu de société. Coup sur coup, sont lancées deux rubriques hebdomadaires liées à ces thématiques. Elles sont publiées sur le site internet du *Ligueur* et valorisées sur les réseaux sociaux. Le *Ligueur* entend par là investir pleinement son rôle de guide éclairé pour les parents en recherche de loisirs « porteurs de sens » pour leurs enfants. Le jeu et le livre sont des outils magnifiques pour développer le dialogue et découvrir chacun et chacune au sein des tribus.

Question numérique, incursion aussi du *Ligueur* dans le monde du podcast. En fin d'année, un des articles du *Ligueur* a connu une version audio à destination des enfants et des parents. Inaya personnage de papier a fait entendre sa voix pour expliquer

comment elle projetait d'arrêter la « tute ». Un peu plus tôt, le *Ligueur* avait participé au lancement d'une série podcast initiée par Yapaka.be. « Être parent, c'est... » présente les témoignages de papas et de mamans, confrontés à des difficultés, exposant les pistes explorées qui leur ont permis de surmonter obstacles et déconvenues.

RENCONTRES EN VRAI

L'année 2023, a aussi été l'occasion pour la rédaction du *Ligueur* de partir à la rencontre des parents. Là encore, le jeu a fait des

merveilles. À l'automne, plusieurs tables de jeux ont été lancées en Wallonie et à Bruxelles. Riches en enseignements, elles ont alimenté notre traditionnel numéro consacré aux « jeux et jouets » de fin d'année.

Des parents, la rédaction en a également rencontrés, à Watermael-Boitsfort, lors de la première édition du festival « Chambard », dédié à la parentalité à travers le prisme de la culture, dont le *Ligueur* était partenaire. Ciné-débat, également, organisé avec



Yapaka.be et SOS Enfants, pour le film « Dalva » d'Emmanuelle Nicot au cinéma Aventure à Bruxelles.

À côté de cela, *le Ligueur* a évidemment poursuivi son travail de fond, explorant avec force et conviction journalistiques les thématiques familiales et parentales. Un des gros enjeux a été de suivre de façon particulière tous les remous autour de l'ÉVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle). *Le Ligueur*, comme à son habitude, a joué son rôle d'accompagnateur de la parentalité en analysant, en remettant en perspectives, en recueillant l'éclairage des acteurs de terrain, en répondant aux interrogations légitimes des parents. Ce travail a fait l'objet d'un numéro spécial salué par les associations qui oeuvrent dans le secteur de l'ÉVRAS.

UN JOURNALISME SUR LE TEMPS LONG

Parmi les dossiers emblématiques de 2023, on soulignera ceux consacrés aux pressions qui s'exercent sur les parents que ce soit à travers l'infobésité (22 novembre) ou les normes sociales. Le numérique s'est aussi invité en couverture. Objectifs ? Mieux comprendre la société qui nous attend (3 mai) ou identifier ce qui coince dans l'évolution digitale des établissements scolaires (30 août). On épinglera aussi une enquête sur le décrochage scolaire (8 mars) et une autre sur la garde alternée (25 février) ou encore les liens pernicieux qui se tissent entre précarité et enseignement spécialisé (22 février), sans oublier l'épineux problème du manque de places en crèche, *le Ligueur* rebondissant sur la campagne lancée par la Ligue des familles à l'automne 2023.

Un petit mot, pour clôturer, sur l'implication du *Ligueur* au sein de Kiosque le collectif de médias indépendants initié en 2022 aux côtés d'axelle, Tchak, Imagine, Médor, Wilfried et Alter Echos. Avant l'été, une newsletter commune mensuelle a été lancée. Kiosque a également été présent au Festival « Maintenant » à Louvain-la-Neuve pour animer le débat « L'avenir de la presse libre est-il menacé ? ».

Cette dernière question impose une réponse en mode combat. Les fluctuations du prix du papier, l'augmentation du coût des matières premières, et surtout, la suppression de l'aide de l'État fédéral à la distribution des magazines décidée pour 2024 sont autant de sujets de préoccupation pour l'avenir d'un support papier. Celui-ci est tellement nécessaire à une lecture de qualité, à une hiérarchisation claire de l'information, à la diffusion d'un journalisme réalisé sur le temps long. *Le Ligueur* en a fait un cheval de bataille.

LE LIGUEUR ET MON BÉBÉ : DU NOUVEAU ET DU RENOUVEAU

Pour *Le Ligueur et mon bébé*, la nouveauté en ce début d'année 2023 concerne la newsletter grossesse. Déjà en août 2022, parallèlement au lancement du nouveau site *leligueur.be*, une newsletter grossesse mensuelle « toute neuve, toute belle », à destination des futurs parents, voyait le jour. Depuis janvier 2023, les « rendez-vous » entre eux et *Le Ligueur et mon bébé* ont doublé : ce sont désormais deux newsletters grossesse par mois qui sont envoyées. Look moderne, infos rigoureuses, souci de la nuance, témoignages de (futurs) parents mêlés aux avis de professionnelles : ces ingrédients font du

Ligueur et mon bébé un complice précieux pour ses lectrices et ses lecteurs. À noter également : six newsletters bébé (consacrées aux petits et petites de 1 à 6 mois), complètement repensées, sont désormais proposées aux jeunes parents.

Et puis, bien sûr, comme chaque année, tout au long de 2023, les 18 numéros du *Ligueur et mon bébé* (dont le hors-série « Bientôt l'accouchement... ») ont été revus, réactualisés, complétés et réimprimés. Objectif ? Coller au plus près de la réalité des parents. Résonner au plus juste avec ce qu'ils vivent. Répondre au mieux à leurs questions, réactions, suggestions. Un exemple ? Depuis la crise sanitaire, les maternités ont fortement limité, voire interdit, les visites, avec un effet bénéfique sur les mamans et les bébés ; on l'explique.

En racontant le développement de l'enfant de sa naissance à ses 3 ans, *Le Ligueur et mon bébé* donne aux parents des balises pour qu'ils façonnent leurs propres repères au fil de leurs questions, au cœur de ce qu'ils vivent d'émouvant ou de compliqué avec leur petit-e. Par sa distribution personnalisée, le magazine garde l'originalité de ses débuts : les numéros successifs de la collection arrivent dans la boîte aux lettres des parents aux dates anniversaires de leur enfant, c'est-à-dire juste au moment où ils vivent ce que le magazine détaille.

À souligner, enfin : chaque semaine, le contenu du *Ligueur et mon bébé* est mis en valeur sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook). Une façon de dégager, à chaque fois, une « petite idée forte » sur une thématique. ///

FAIRE RAYONNER, FAIRE ADHÉRER

2022 avait été l'année de tous les changements pour la communication : nouveau logo, charte graphique, site, application... Un travail prenant et réjouissant qui s'est soldé par de beaux résultats. L'année 2023 a permis d'en tirer les fruits pour développer notre visibilité et installer de nouvelles pratiques en matière de recrutement et de fidélisation des membres.

Ainsi, notre nouvelle charte graphique a été mise à profit pour produire du matériel à la fois beau et utile pour nos Relais locaux. À travers Bruxelles et la Wallonie, des gourdes, sacs, vêtements ou encore des boîtes à tartines arborent désormais fièrement les couleurs de la Ligue des familles.

Le nouveau site nous a aussi permis d'étendre nos offres d'adhésion pour faire connaître plus largement aux parents l'organisation qui les défend. Pour cela, des codes promos peuvent être diffusés par ceux qui connaissent déjà la Ligue des familles et qui lui font confiance : ses volontaires, ses membres et ses anciens membres devenus grands-parents.

Notons les principaux :

- le code de parrainage : en communiquant simplement leur numéro de membre, nos membres actuels permettent à leurs connaissances de bénéficier d'un tarif réduit ;
- le cadeau : lors d'une naissance, quel plus beau cadeau que d'offrir aux jeunes parents *Le Ligueur et mon bébé*, tout en soutenant l'organisation qui représente et soutient les parents ?
- Et enfin le code Relais qui permet à chaque Relais local de proposer un tarif réduit à son public grâce à un code promo spécifique.

Malgré ces avancées, le contexte n'a pas été facile en 2023. La forte inflation qu'a connu notre pays en 2022 nous a contraint à imposer à nos membres pour la 2^e année consécutive, une indexation du montant de la cotisation. Cette

hausse – directement liée à l'inflation 2022 – a été de 10,3%. Un mal nécessaire pour préserver notre capacité d'action. Nous avons aussi communiqué sur la fin d'un service historique de la Ligue des familles : le baby-sitting. Cette décision pragmatique est liée à un moindre intérêt de nos membres, mais aussi et surtout à la volonté de focaliser notre énergie pour répondre mieux aux besoins de garde des parents d'enfants en situation de handicap.

Ces évolutions ont poussé certains membres à nous quitter, particulièrement parmi les membres qui nous étaient les plus fidèles. En revanche, c'est avec plaisir que l'on soulignera un recrutement en hausse auprès des parents de jeunes enfants (- de 2 ans) : ils sont un millier à nous avoir rejoints en

2023. Un autre motif de satisfaction, 83% des parents choisissent désormais de régler leur adhésion via une domiciliation – mensuelle ou annuelle –, témoignant ainsi de leur confiance et de leur fidélité.

En phase avec son époque, la Ligue des familles a aussi mis en place une application qui permet à ses membres d'avoir à tout moment accès à leur carte de membre, aux réductions chez nos partenaires et bien sûr aux articles du *Ligueur*. Après des débuts encourageants en 2022, la tendance positive s'est confirmée avec un nombre d'utilisateurs qui a quasi doublé en un an.

Pour l'équipe communication / marketing, le quotidien est aussi – et surtout – rythmé par les actions menées en collaboration avec les autres services de la Ligue des familles. En vrac, notons ainsi :

- la mise en place de notre campagne sur le manque de places en crèche, un succès qui a mis ce sujet brûlant au cœur de l'actualité ;
- une fréquence doublée pour la newsletter grossesse du *Ligueur*, afin d'éclairer toujours mieux les futures mamans (et les papas !) dans cette période intense ;
- les centaines de retombées dans la presse, qui font connaître et avancer nos revendications ;
- le soutien à la promotion des multiples bourses, événements, bébé-rencontres et spectacles organisés par nos Relais locaux (affiches, newsletters, agenda sur le web...)
- le travail mené pour faire connaître nos actions d'éducation permanente, qu'elles portent sur le post-partum, le web, le zéro déchet, le vécu des familles de prisonniers ou encore la littérature jeunesse.

Enfin, notons de – timides – avancées en matière de dons. Soucieuse de diversifier ses ren-

trées pour pérenniser son activité, la Ligue des familles se positionne progressivement comme une « bonne cause ». La générosité du public est une ressource de plus en plus importante pour nous permettre de mener nos actions de solidarité et notre travail de plaidoyer. De nouvelles actions menées en 2023 ont permis d'augmenter largement le nombre de donateurs optant pour des dons mensuels, gages de fidélité. ///



EN ACTION SUR TOUS LES FRONTS

Notre pôle "Animation et Intégration sociale" (AIS) regroupe des activités par, pour et avec les parents. Par des propositions construites collectivement, la Ligue des familles accompagne et soutient les parents dans leur capacité à agir pour rendre notre société plus adaptée à la vie des familles.

NOTRE ENGAGEMENT FÉMINISTE

2023 a débuté avec une journée de rencontre féministe à Bruxelles. Elle a été à l'origine de plusieurs actions militantes. Tout d'abord la

création d'affiches féministes, et la participation d'un collectif Ligue des familles à la manifestation du 8 mars 2023 pour les droits des femmes.

Ensuite, le lancement d'une **émission de radio en podcast : "Colettes !"** Que ce soit sous forme de cercles de parole, d'ateliers d'écritures ou de prises de sons qui relatent des réalités sociales touchant aussi d'autres personnes, "Colettes !" crée des productions sonores qui sont ensuite diffusées en ligne et sur la bande FM. Le premier épisode, *Grand ménage au tribunal*, rend compte de la réalité des travailleuses domestiques sans papier et se fait porte-voix de leurs revendications à travers une de leur action militante dans l'espace public. Ce premier épisode a reçu un très bon accueil du monde radiophonique avec plusieurs diffusions sur BX1 et Radio Panik et une mise en ligne, début 2024 sur Radiola, la plateforme audionumérique de l'Atelier de Création Sonore Radiophonique.

Par ailleurs, **les arpentages** (lectures collectives) se sont multipliés autour d'ouvrages féministes. Ces lectures partagées ont réuni plus





ateliers de collage créatif sur le post-partum.

Une « caravane post-partum » a été créée pour le visibiliser et sensibiliser les mères et les coparents. Elle a sillonné les salons pour bébé et les événements familiaux.

Monter une exposition sur le post-partum faite par des parents pour faire bouger les lignes ? Chiche !

Suite à la tournée de rencontres « Post-Partum », quatre collectifs de mamans ont vu le jour à Mons, Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Liège. Accompagnées par la Ligue des familles, elles se sont donné pour mission d'imaginer une exposition itinérante sur le post-partum ! Pour nous aider dans cette mission, nous pouvons compter sur un accompagnement du Musée de la Vie Wallonne et Arsenic. Ceux-ci apportent leur expertise dans la création d'expositions. Des liens ont été noués également avec l'Union Professionnelle des Sages-femmes (pour garantir le contenu médical de l'exposition). Des contacts ont été pris avec l'ONE, Yapaka et la Plateforme pour une Naissance Respectée. Atterrissage prévu en 2025 pour ce projet qui bénéficie du soutien de la Loterie nationale et de ses joueurs.

PRISON BOX

L'exposition itinérante « Prison Box » a poursuivi son périple dans divers lieux, dont l'Abbaye de Forest au mois de février et le Delta à Namur en novembre. Avec plus de 1600 visiteurs touchés lors de sa dernière présentation, la Prison Box continue à jouer un rôle crucial dans la sensibilisation du grand public aux réalités méconnues du système carcéral et

de 400 personnes dans des bibliothèques ou des centres culturels autour des grands classiques de la littérature féministe mais aussi d'autres ouvrages moins connus.

En 2023, nous avons également participé à la **sensibilisation à l'endométriase** avec l'organisation d'une conférence essentielle sur le sujet. La Ligue des familles a pu compter sur la participation du Docteur Yaacoub Salamé, de la Clinique Mon(s) endométriose du CHU Ambroise Paré, et d'Emilie Fenaille, de l'ASBL Endométriose Belgique. L'événement a permis de sensibiliser à cette maladie méconnue touchant plus d'une personne menstruée sur dix, et d'explorer son impact dans notre société. L'objectif était de combattre les discriminations de genre en tenant compte des défis liés aux menstruations, en particulier liés à l'endométriase, et en plaidant pour plus d'égalité. Cette conférence a attiré un large public et généré des

discussions cruciales sur la nécessité d'une action collective pour soutenir les personnes concernées.

LEVER LE VOILE SUR LE POST-PARTUM

Dans la foulée de notre campagne 2022, les chargées de projet en éducation permanente se sont mobilisées pour continuer à faire reculer le tabou du post-partum. De janvier à mai 2023, une tournée de rencontres « Post-Partum » a été organisée dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au fil de ces dix soirées d'échange, 105 mamans ont pu raconter leur version du post-partum et accueillir le vécu de leurs pairs, mettant en lumière le caractère à la fois universel et singulier de cette période de la vie caractérisant les trois années suivant un accouchement. Les pères ont aussi eu l'occasion de s'exprimer sur leur vécu : nous avons organisé deux rencontres spéciales papas qui ont rassemblé dix pères.

Dans la foulée de ces rencontres, une série d'ateliers ont été organisés avec des approches diverses et créatives pour sensibiliser au post-partum : cinés-débats, arpentages (lecture collective) d'ouvrages autour de la naissance, ateliers d'écriture, balades urbaines en poussette ou en portage,





à ses impacts sur les familles et les proches des détenus. Cette exposition met également en lumière les alternatives à l'incarcération et les moyens de favoriser la réinsertion sociale des détenus.

Vue de l'extérieur, la Prison Box est un cube, gris et austère, qui évoque le monde carcéral. À l'intérieur, on entre dans un salon, cœur de la vie familiale. Là, on entend, grâce à des témoignages audios recueillis auprès des conjointes, mères, sœurs, proches de détenus, toutes les interrogations et toute la charge portée par les proches.

VALISE « MOI ET LES AUTRES, EN ROUTE VERS DES RELATIONS HARMONIEUSES »

Le harcèlement est une thématique souvent liée à l'adolescence. Cependant, pas besoin de savoir lire ou écrire pour comprendre et apprendre le respect de soi et des autres, l'empathie, l'expression et l'écoute, autant de compétences précieuses pour une vie harmonieuse en société. L'originalité de cette valise est le cheminement proposé en cinq escales qui se succèdent dans un ordre précis et qui permettent un travail ciblé

et ludique sur les compétences sociales.

La valise comprend dix outils ludiques conçus pour développer ces compétences essentielles et pour prévenir l'apparition de comportements inappropriés et / ou de situations de harcèlement. Ils outillent les enfants et ados qui pourraient vivre une situation compliquée ou se sentir harcelés. Accompagnés de tutos, ces outils ludiques sont à la portée de tous·tes. Ils ont été testés auprès des enfants, d'ados, d'adultes et de parents, grâce à l'engagement d'une équipe de volontaires.

LES FAMILLES ET LE ZÉRO DÉCHET

La Caravane Zéro Déchet a sillonné les routes en 2023 pour venir à la rencontre des parents, avec des animations sur le gaspillage alimentaire, le cycle de vie du déchet, des astuces et bonnes habitudes à mettre en place pour réduire ses déchets. La technique de l'arpentage (lecture partagée) a également été mise au service de l'environnement avec cinq livres qui abordent les questions de sobriété au quotidien et une dizaine de

lectures partagées dans les bibliothèques.

La Caravane Zéro Déchet a notamment fait escale à la fête de l'Iris, au Festival La Semo ou à la fête des Solidarités à Namur. Autant d'occasions de proposer des activités ludiques et interpellantes à un public familial.

Une grande journée « Famille et Zéro déchet » s'est également tenue à Ixelles en septembre, à l'occasion de la journée sans voiture. Conférences, spectacle d'impro, atelier de cuisine ou encore course à vélo nous invitant..



à la lenteur ! Cette journée a fait le plein. Un moment de partage sous le soleil et une occasion de retrouver réunies en un lieu toutes les possibilités de passage à l'action pour activement limiter les déchets dans la ville.

L'ÉCOLE EN QUESTIONS

En 2023, la Ligue des familles a continué à remettre l'école en question(s), aux côtés des familles issues de milieux populaires. En collaboration avec l'ASBL La Rue, nous avons proposé des ateliers deux fois par mois, à Bruxelles, pour décoder le système d'enseignement en Belgique francophone et permettre aux parents d'y prendre leur juste place. Une dizaine de parents participant aux ateliers ont décidé d'allier leur énergie et leurs compétences pour former une association de parents. Pour les accompagner dans ce projet, elles ont pu compter sur le soutien de la FAPEO. Enfin, les familles présentes aux ateliers ont contribué activement à la Coalition des parents des milieux populaires, se réunissant trois fois par an. En vue des prochaines élections politiques, les parents ont collaboré au Manifeste de la Coalition. Ce-

lui-ci reprend trois revendications essentielles :

- considérer les parents de milieux populaires et les acteurs autour de l'école comme de vrais partenaires qui font partie de la solution plutôt que du problème ;
- mettre davantage de moyens dans les écoles qui concentrent les enfants issus de familles précarisées (indice socio-économique 1 à 5) ;
- mettre fin aux orientations abusives vers l'enseignement spécialisé de types 8-3-1.

Les parents ont présenté ce manifeste aux autorités politiques lors de la manifestation pour changer l'école qui s'est tenue le 26 avril 2023 devant le ministère de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ON AIR AVEC LA MEUTE

En 2023, notre émission *La Meute* est revenue sur CFM Radio (radio locale de la Région du Centre) pour une deuxième saison ! Chaque mois, la Meute a exploré des sujets qui touchent les familles, tels que le post-partum, la fracture numérique et la "Prison Box". Les émissions, composées d'interviews de familles et de professionnels,

ont captivé notre audience. Notre approche participative a été la clé avec des bénévoles impliqués dans le choix des thèmes et des invités. Les émissions étaient également diffusées sur le site de la Ligue des familles et sur Facebook. Le projet a été l'occasion de collaborer avec des partenaires et valoriser le travail d'associations comme Lire et Écrire. *La Meute* sur CFM Radio a incarné notre engagement envers la communauté de la Région du Centre, en faisant de chaque émission une expérience collective et dynamique !

UNE DONNERIE CITOYENNE À LA LOUVIÈRE

En 2023, nous avons intensifié notre engagement envers la communauté de La Louvière en organisant deux donneries citoyennes, en juin et décembre. Une donnerie, c'est un événement qui est à la fois militant (lutter contre la surconsommation) et solidaire (renforcer le soutien à la communauté en soulageant le budget de bon nombre de familles). En collaboration avec la Donnerie du Centre et l'ARC, des vêtements, jouets et autres articles ont pu être offerts gratuitement aux familles dans le besoin. La participation active des bénévoles et la générosité des donateurs ont été les clés de notre succès, renforçant ainsi notre impact positif au sein de la communauté. Plus de mille personnes, bénéficiaires et donateurs, ont contribué à ce joyeux échange. Une émission de *La Meute* a d'ailleurs été consacrée à cet événement.

ATELIERS SUR L'ÉVRAS

La réforme de l'ÉVRAS (Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) dans l'enseignement en



Fédération Wallonie-Bruxelles a soulevé beaucoup de questions et d'inquiétudes. Voyant la polémique monter, l'équipe AIS a mobilisé le service Études et Action Politique de la Ligue des familles ainsi que la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial (FCPPF), pour proposer quatre webinaires gratuits en octobre et novembre 2023.

Les webinaires étaient structurés autour de deux moments : une présentation précise de la réforme pour en finir avec les rumeurs et fausses informations, puis un large espace laissé aux questions, aux échanges autour des inquiétudes légitimes de parents. Cet atelier ÉVRAS fait maintenant partie du catalogue d'animations proposées par notre équipe AIS.

VERS UNE CONSCIENCE NUMÉRIQUE

« On va vous faire descendre du nuage », promesse tenue pour la seconde édition du cycle d'ateliers « **la Face Cachée du Clic** ». Organisé en partenariat avec CEMÉA, Abelli, les Amis de la Terre et EduCode, cet événement a mobilisé un large public à Saint-Gilles. Adultes, parents et ados se sont retrouvés pour se questionner ensemble. Comment faire face à une omniprésence numérique imposée comme la solution à tous nos problèmes ? Un environnement numérique fondé sur des modèles économiques tels que le capitalisme de surveillance et de l'attention dévalorise-t-il l'humain et impacte-t-il la planète ? Une épopée qui a permis aux citoyens de se rassembler pour partager expériences et connaissances, sans jugement, mais avec l'enrichissement des expertises et ressources pédagogiques. Les plus mordus ont pu poursuivre leur engagement dans le collectif **les am-i-e-s du clic éthique** qui se réunit régulièrement depuis 2022 pour continuer à explorer toutes les facettes du numérique.

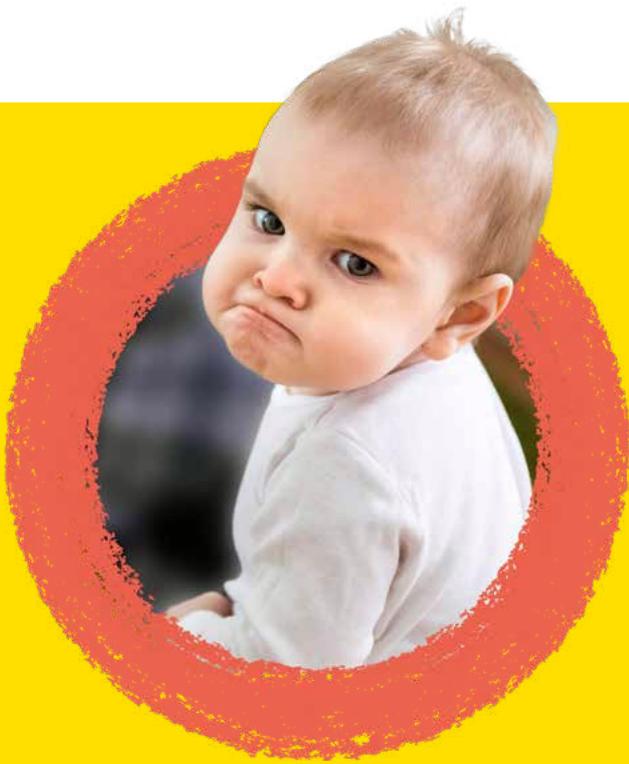
PRIX BERNARD VERSELE

Le prix Bernard Versele a été décerné par 39 024 enfants. Presque 2 000 de plus qu'en 2022 ! Un processus de sélection,

FOCUS SUR LA CAMPAGNE : POUR EN FINIR AVEC LE MANQUE DE PLACES EN CRÈCHE

Le thème de cette campagne a été choisi en fonction des résultats du Baromètre des parents et de nombreuses interpellations des parents. Le manque de places dans les milieux d'accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles est un problème bien connu. Nombreux sont les parents qui galèrent pour pouvoir y inscrire leur enfant. Avec des conséquences importantes : stress, reprise du travail reportée, impact financier...

La Ligue des familles a mené une étude pour savoir pourquoi il est si difficile de développer et maintenir une offre d'accueil suffisante. À quelles difficultés sont confrontés les porteurs de projets de création de places retenus via les programmations et les plans Cigogne ? Pour répondre à ces questions fondamentales, nous avons rencontré des acteur·rice·s de terrain, des mandataires communaux, des représentant·e·s des syndicats, des fédérations de crèches, et des responsables dans les administrations. Il en ressort effectivement que la création de places d'accueil est un projet difficile et complexe, et que les crèches sont soumises à des tensions importantes concernant leur fonctionnement quotidien. Sur base de ces échanges, la Ligue des familles a dressé



un ensemble de pistes de travail afin de répondre à ces problématiques.

En parallèle, la Ligue des familles s'est appuyée sur les chiffres de l'ONE, commune par commune, pour publier une carte interactive qui a permis à chacun et chacune de découvrir le taux de couverture de sa commune.

Avec cette information, les parents ont été invités à interpeler leurs autorités communales par un e-mail préconfiguré et personnalisable pour les exhorter à lutter activement contre ce manque de places en crèche. Plus de 1200 parents ont ainsi lancé leur appel au niveau communal, et la Ligue des familles a également relayé cette préoccupation citoyenne auprès des autres niveaux de pouvoirs.

L'action ne s'arrête pas là car la situation ne s'améliorera pas d'un coup de baguette magique. Un mouvement citoyen sera organisé début 2024 pour mobiliser encore les parents et aller plus loin dans l'action concrète.

d'analyses, de rencontres, de confrontations de points de vue a mobilisé près de 300 volontaires, pour aboutir à une sélection de 25 livres. Les enfants ont lu et élu leurs livres préférés accompagnés par des volontaires soit dans leur école, soit en bibliothèque, soit en famille.

En 2023, le prix Versele, en partenariat avec la Ligue Braille, a fait un pas de plus dans l'inclusion. Il s'est intéressé aux enfants 'empêchés de lire'. Qu'ils soient malvoyants, dyslexiques, ou qu'ils aient simplement des difficultés à tenir un livre. Pendant des mois, des volontaires passionnés de littérature jeunesse ont lu et enregistré les livres de la sélection 2024. Dès septembre 2023, ces enregistrements ont été rendus disponibles au sein du catalogue en ligne de la Bibliothèque de la Ligue Braille. Les jeunes lecteurs empêchés de lire y ont accès sur simple demande.

LIBRES DE LIRE, NOS PROJETS LITTÉRAIRES EN ÉDUCATION PERMANENTE

2023 a été une année féconde pour les projets littéraires de la Ligue des familles avec la défense des droits culturels comme fil d'Ariane. Une démarche d'éducation permanente qui a notamment été documentée dans un dossier pédagogique « **Lire-écrire un livre à plusieurs et réinterpréter l'ordre des choses** » par Aurélie Audemar du Centre de documentation pour l'alphabétisation et l'éducation populaire (collection 1001 idées pour une alphabétisation émancipatrice). Les projets littéraires de la Ligue des familles se sont glissés jusque dans les Centres Fedasil où les chargées d'éducation permanente ont pu proposer des activités autour du livre aux familles du Centre Fedasil de Glons pendant les congés scolaires d'automne. L'accessibilité à la lecture est cruciale pour assurer l'égalité des chances en matière d'éducation, d'information et de développement de son imagination. Les initiatives visant à rendre la lecture plus accessible comprennent notamment l'accès à des



rentalité, et ont participé à diverses visites culturelles. Ils ont également participé à des événements publics (manifestation à l'occasion de la journée du Droit des femmes) et organisé plusieurs fêtes.

À Bruxelles, les apprenants FLE ont participé aux activités de sensibilisation au Zéro déchet de la Ligue des familles. Un programme vélo a été mis en place avec les apprenants (prêt et rachat de vélos, ateliers code de la route, conduite en ville, entretien de son vélo et sorties). Plusieurs rendez-vous culture ont été organisés tout au long de l'année : visite des Musée BELvue, Musée de la Gauze, Maison Gauchie, Hôtel du Gouverneur de la Banque nationale de Belgique, Musée des instruments de musique. Des sorties au théâtre et au cinéma ont également eu lieu.

bibliothèques. Nous ne sommes pas tous égaux face aux livres, certains enfants ont des livres en main dès leur plus tendre enfance. D'autres n'ont pas l'occasion de passer des moments de lecture. Un des objectifs de nos projets littéraires est que chaque enfant, chaque famille se sente légitime de prendre un livre en main et de passer un moment en famille, ou seul avec un livre.

apprendre le français mais également tisser des liens, trouver une place dans notre société et s'engager dans la vie de leur cité.

Les apprenants FLE ont participé à différents ateliers d'expression citoyenne, notamment sur la pa-

À Bruxelles, les rencontres autour du livre se sont organisées en partenariat avec la Maison des Parents Solos, le CPAS et la Bibliothèque de Jette, la Bibliothèque de Jacqueline Harpman, les Jardins de Maud, les Amis d'Aladdin, le CEDAS. De nouveaux partenariats devraient voir le jour en 2024 !

LES ATELIERS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

L'objectif des cours de français langue étrangère est d'aider les primo-arrivants à comprendre et à se situer dans la société dans laquelle ils vivent désormais. À Bruxelles, Liège et La Louvière, chaque semaine, des dizaines de parents se réunissent pour





À Liège, les rencontres FLE sont devenues incontournables pour un groupe de mamans qui se sont saisies de ces moments collectifs pour plancher sur la création d'une exposition photo « Choisir d'être mère : tout ce qu'on ne nous a pas dit sur la parentalité ». En plus d'ateliers d'écriture, ces mamans participants aux ateliers de FLE ont également réalisé des clichés photographiques avec des appareils photo jetables témoignant de leur propre représentation de la parentalité (maternité sans filtre).



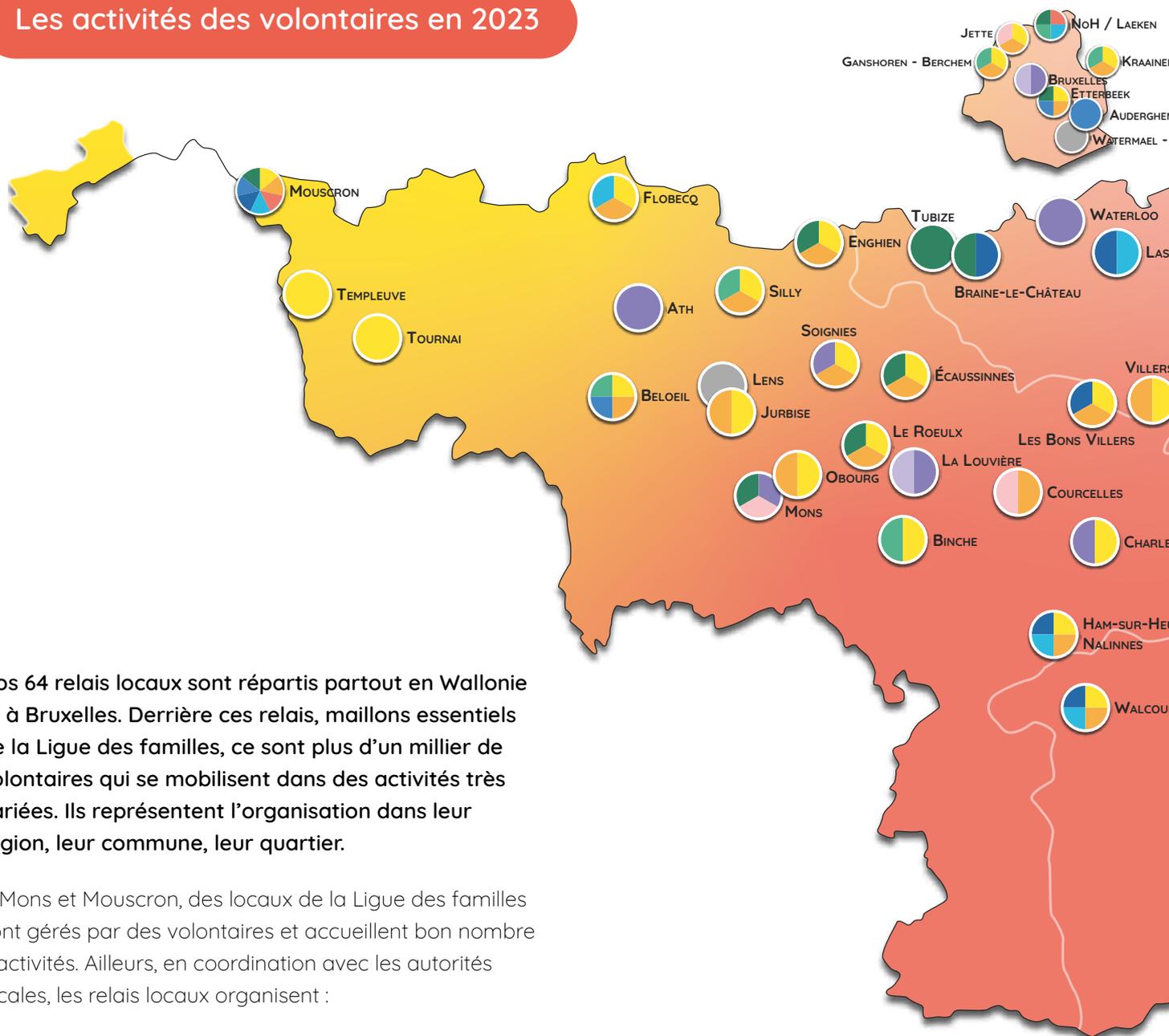
À la Louvière, un groupe d'apprenantes FLE s'est rassemblé autour de la cuisine. Ensemble, elles se sont fixé pour objectif de réaliser un livre de recettes retraçant à la fois leur parcours culturel et personnel. Se dévoiler à travers l'art de la cuisine, où la fusion des différentes identités est souvent synonyme d'innovation et d'audace, une affaire à suivre en 2024 !

Une nouvelle animation est également proposée, un arpentage ALPHA/FLE spécifiquement destiné aux apprenants. Autour de la littérature jeunesse, une lecture collective est proposée en vue d'ouvrir une discussion sur notre société.

LE MAGAZINE LIGUE EN ACTION

Le *Ligue en Action* a entamé sa deuxième année d'existence et a proposé trois numéros qui mettent en perspective les activités de la Ligue des familles de manière transversale. De cette manière, nos membres, donateurs, sympathisants et volontaires ont pu découvrir les suites de la parution du Baromètre des parents, de la campagne post-partum de 2022, de nos projets autour de la littérature jeunesse ou de la campagne 2023 sur le manque de places en crèche, entre autres. ///

Les activités des volontaires en 2023



Nos 64 relais locaux sont répartis partout en Wallonie et à Bruxelles. Derrière ces relais, maillons essentiels de la Ligue des familles, ce sont plus d'un millier de volontaires qui se mobilisent dans des activités très variées. Ils représentent l'organisation dans leur région, leur commune, leur quartier.

À Mons et Mouscron, des locaux de la Ligue des familles sont gérés par des volontaires et accueillent bon nombre d'activités. Ailleurs, en coordination avec les autorités locales, les relais locaux organisent :

- des bourses, brocantes, marchés, vide-dressing, pour permettre aux parents de se procurer des vêtements, des vélos, des jeux ou jouets de seconde main en parfait état et à un prix raisonnable. Une manière d'agir pour une consommation durable et responsable ;
- des bébés-rencontres qui réunissent les parents (ou grands-parents) avec leur bébé et qui offrent aux petits comme aux grands un moment pour échanger et sociabiliser ;
- des spectacles et conférences, pendant lesquels les volontaires trouvent des intervenants et des lieux pour aborder des thématiques parentales ;
- des activités familiales comme des marches, des petits-déjeuners, des chasses aux œufs, l'accueil des nouveau-nés de la commune, des ateliers d'écriture, ludothèques, cours de natation pour bébés, échanges de plantes... Nos volontaires savent faire preuve de créativité pour créer des événements et des moments conviviaux qui font du bien aux familles ;
- un rôle de représentation de la Ligue des familles dans différents conseils consultatifs communaux.

CE QUE LES VOLONTAIRES ORGANISENT :

- BOURSES, BROCANTE, MARCHÉS AUX VÊTEMENTS
- BOURSES, BROCANTE, MARCHÉS AUX JOUETS
- REPRÉSENTATIONS LORS D'ÉVÉNEMENTS LOCAUX
- ACTIVITÉS FAMILIALES, PETITS DÉJEUNERS
- GROUPES DE SÉLECTION BERNARD VERSELE
- SPECTACLES, ACTIVITÉS CULTURELLES
- BÉBÉS-RENCONTRES
- CONFÉRENCES, DÉBATS
- LUDOTHÈQUES
- COURS DE FRANÇAIS
- AUTRES ACTIVITÉS
- ★ NOUVEAU RELAIS LOCAL

DES OUTILS QUI SIMPLIFIENT LE QUOTIDIEN

Cette section regroupe différents services offerts aux membres et/ou payants pour les non-membres. Ces projets facilitent la vie des parents. En vrac : des tarifs réduits, des activités d'accompagnement parental, des formations... Notre équipe est aussi en première ligne pour répondre aux questions de nos membres et faire le suivi lié à leur affiliation.

DAVANTAGE D'AVANTAGES

Nous avons multiplié les réductions et avantages pour nos membres avec plus d'une centaine d'avantages négociés pour l'année 2023, que ce soit sur des vélos, des loisirs, des spectacles ou des biens de consommation pour les familles.

Nous avons aussi poursuivi notre nouvelle politique de grandes campagnes thématiques. Le principe est d'offrir un ensemble de réductions importantes et temporaires pour un public spécifique et, en même temps des jeux concours avec des lots exceptionnels. Trois campagnes ont marqué cette année : bébé, rentrée des classes et fêtes de fin d'année. Une campagne supplémentaire avec des réductions sur les places auprès de certains théâtres a également eu lieu à l'automne.

Les concours ont comptabilisé près de 8000 participants et le nombre de lots a augmenté à 120 suite à des contacts renforcés avec les entreprises. Ces concours se sont déroulés sur Instagram, Facebook, via notre site et notre newsletter, augmentant le nombre de personnes qui nous suivent sur les réseaux.

WEBETIC : UN INTERNET PLUS SÛR POUR LES ENFANTS ET LES ADOS

À une époque où les écrans font partie intégrante de la vie de famille avec sept à huit écrans par famille selon une étude menée par l'ONE, Webetic reste une référence dans l'accompagnement des parents vers une approche sereine de l'utilisation d'Internet par les enfants et les ados.



Child focus reste notre partenaire de référence pour ce projet.

De nouvelles formules ont été développées en 2023 pour toutes les formations, qui ont été complètement repensées. Elles sont dynamiques et font la part belle aux échanges et au dialogue. Elles s'appuient sur des quiz, des recommandations, de courtes vidéos et l'expérience de sept formateurs qui ne sont pas des experts de l'informatique mais bien des parents qui ont été formés à l'éducation aux médias.

En 2023, ces derniers ont donné 57 formations dans différentes écoles, centres culturels et autres structures en Wallonie et à Bruxelles. Elles ont réuni plus d'un millier de participants.



Suite à un travail de promotion continu auprès des parents et des organisateurs de stages, la plateforme, développée en partenariat avec Parentia, a trouvé son public avec plus de 250 organisateurs proposant plus de 1200 stages sur la plateforme.

SERVICE BABY-SITTING

Clap de fin : le service baby-sitting de la Ligue des familles, qui s'était développé dernièrement sous la forme d'une application (Happysitting), a été arrêté en cours d'année. Nous avons choisi de concentrer nos activités de baby-sitting sur un public spécifique : les enfants en situation de handicap. La Ligue des familles est soutenue dans ce projet par Phare, l'AviQ, la fondation Roi Baudoin et Cap48.

Notre service de baby-sitting s'adresse donc désormais spécifiquement à ces parents qui rencontrent encore plus de difficultés que les autres à trouver des solutions de garde pour prendre le temps de souffler, de remplir une obligation administrative ou de se rendre à un rendez-vous médical, par exemple. 2023 a marqué le début de la refonte du service, rebaptisé Extrasitting, et la remise à plat des formations et du service.

SERVICE AUX MEMBRES

L'équipe de gestion des membres a assuré la réponse aux questions, la gestion de l'envoi du *Ligueur* des parents, fait le suivi des cotisations et a également édité et envoyé 25.000 cartes de réduction de transport.

En particulier au mois de juin, l'équipe a géré le changement du montant de la cotisation pour la deuxième année consécutive. ///

LES ATELIERS DES PARENTS

Les Ateliers des parents ont pour vocation de soutenir les parents dans la gestion de leur quotidien. Une cinquantaine d'ateliers collectifs et sept conférences ont eu lieu dans l'année. Ils ont couvert des sujets aussi variés que l'organisation de la maison ou des repas, le burnout parental, la gestion des émotions, du temps, les relations de couple... la palette de sujets est large.

En 2023, de nouveaux formateurs sont venus renforcer l'équipe. Des thématiques plus spécifiquement consacrées aux ados ont été développées, essentiellement autour de l'accompagnement de la scolarité. Autre nouveauté, la création de cycles qui offrent des approches plus variées et un contenu plus approfondi. Ces ateliers collectifs ont réuni plus de 2000 parents.

L'accompagnement individuel a été développé, avec 66 séances, destinées à apporter un soutien personnalisé aux parents qui en ressentent le besoin.

De plus, via le projet de "Soutien psychologique de première ligne" de l'INAMI, nous avons été en mesure d'offrir des cycles de formation pour des prix très démocratiques afin de rendre accessibles les Ateliers des parents à un plus large public.

STAGEVACANCES.BE

Grâce à notre plateforme stagevacances.be nous continuons à offrir aux parents un répertoire pratique pour trouver des stages pour leurs enfants grâce à des critères variés et précis. Lieu, âge de l'enfant, type d'activités... Trouver un stage n'a jamais été aussi simple.

EN **SUPPORT** DE LA **STRUCTURE**

Pour que la Ligue des familles fonctionne et agisse, un travail de l'ombre est nécessaire. Gestion des ressources humaines, comptabilité et logistique sont trois leviers qui permettent aux équipes de tourner à plein régime pour soutenir les parents. Avec un extra cette année : il y a du déménagement dans l'air.

2023 : PRÉPARATION DE DEUX DÉMÉNAGEMENTS

Suite à la vente du bâtiment ixellois en 2022, la recherche d'un nouveau bâtiment pour accueillir le personnel bruxellois de la Ligue des familles a pris une bonne partie de l'année 2023. Plus d'une vingtaine d'immeubles ont été visités principalement dans le sud de Bruxelles, à proximité des bureaux actuels.

Le choix de la direction s'est porté sur un bâtiment d'environ 1000m², proche de la place Flagey. Il pourra accueillir nos équipes mais aussi éventuellement celles de la FCPPF (Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial) et de la Code (Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant). Ce bâtiment permettra à toute l'équipe bruxelloise de travailler sur un seul plateau, ce qui facilitera la transversalité entre les services. L'année 2024 sera celle des aménagements et du déménagement.

Les travaux menés par le Fonds du logement wallon dans les nouveaux locaux de La Louvière ont presque été finalisés. Ces nouveaux bâtiments pourront accueillir les cours de FLE (Français Langue Étrangère) et d'autres activités ouvertes au public. Ce sera donc un lieu largement ouvert aux familles, un changement appréciable qui facilitera la vie des équipes. L'inauguration est prévue en 2024.

PROMOTION DES LEGS AUPRÈS DES NOTAIRES ET POURSUITE DES APPELS À DONS

Nous avons poursuivi notre travail de fond pour inscrire la Ligue des familles clairement sur la liste des associations éligibles pour recevoir des legs. D'une manière systématique, notre chargée des legs a entrepris de contacter les 750 notaires francophones pour leur présenter la Ligue des familles, ses activités, sa mission et sa vision. Les notaires ont également reçu

des brochures qui restent disponibles dans les études notariales et donnent une visibilité optimale à notre association.

Une nouvelle campagne d'appel à dons a été lancée dans la foulée de la campagne pour le manque de places en crèche. Plus de 200 donateurs ont répondu à notre appel. Nouveauté, nous avons proposé pour la première fois à nos donateurs de devenir des donateurs réguliers grâce à une domiciliation. Nous verrons les effets de cette nouvelle possibilité dès l'année 2024.

COMPTABILITÉ ET GESTION DES COÛTS

2023 a de nouveau été une année marquée par l'inflation. Ceci nous a amené à réaliser des ajustements budgétaires périodiques pour suivre au mieux les réalités économiques et prendre en compte des

RÉSULTAT 2023

PRODUITS	
Chiffres d'affaires	412.919,15 €
Cotisations, dons et subsides	5.119.214,01 €
Autres produits	54.165,49 €
Produits financiers	99.279,32 €
Produits exceptionnels	1.605.510,70 €
TOTAL PRODUITS	7.291.088,67 €
CHARGES	
Achats et frais de fonctionnement	1.262.496,96 €
Frais de personnel	4.227.807,02 €
Amortissements et provisions	233.484,07 €
Autres charges	15.582,68 €
Charges financières	61.380,76 €
Charges exceptionnelles	39.781,90 €
Impôts	67.922,11 €
TOTAL CHARGES	5.908.455,50 €
RESULTAT TOTAL	1.382.633,17

LES DÉPARTS DE FIN DE CARRIÈRE

Isabelle Derumier, Hassan Kamal, Dalila Kasem et Nicole Nissen ont quitté en 2023 la Ligue des familles. Tous les quatre ont enrichi notre organisation pendant des décennies. Isabelle a fait circuler les livres et animé le prix Bernard Versele. Hassan a été le visage (et la voix) de l'accueil pour notre public et nos membres et Dalila a participé à l'entretien des locaux de Bruxelles mais elle a aussi pris soin du personnel et participé à l'organisation des réunions et conférences. Nicole a été au service baby-sitting puis a soutenu les bébés-rencontres de nos relais locaux.

Nous leur souhaitons de tout cœur, une belle continuation !

changements tels que les indexations ou les augmentations de prix.

En 2023, les comptes ont été un peu meilleurs que l'année précédente. Ceci s'explique en partie par la fin de l'amortissement de l'application Happysitting mais également par une meilleure rémunération des placements effectués par la Ligue des familles les années précédentes.

Du côté de la masse salariale, l'année 2023 a connu deux indexations, seulement partiellement compensées par une hausse des subsides à l'emploi. Comme les années précédentes, l'équilibre a été maintenu du fait des absences longue durée partiellement remplacées.

Les subsides en éducation permanentes se sont maintenus, avec

une légère indexation. Fait notable : à Bruxelles, la Ligue des familles a été reconnue par la COCOF en cohésion sociale au titre des cours de Français Langue Étrangère (FLE). Nous avons également continué à identifier et à répondre aux différents appels à projet avec des résultats satisfaisants. ///

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>543.886</u>	<u>2.453.599</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	29.770	83.502
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	492.314	2.348.535
Terrains et constructions		22	472.579	2.321.207
Installations, machines et outillage		23		0
Mobilier et matériel roulant		24	18.814	24.694
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	921	2.634
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	21.802	21.562
Entités liées	6.14	280/1		
Participations dans les sociétés liées		280		
Créances		281		
Sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	6.14	282/3	13.312	13.312
Participations		282	13.312	13.312
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	8.490	8.250
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	8.490	8.250
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>4.563.638</u>	<u>1.198.295</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	144.843	314.649
Créances commerciales		40	26.612	62.262
Autres créances		41	118.231	252.387
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	3.060.000	
Valeurs disponibles		54/58	1.215.026	806.875
Comptes de régularisation	6.6	490/1	143.769	76.771
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	5.107.524	3.651.894

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	3.992.126	2.609.493
Fonds de l'association ou de la fondation	6.7	10		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.7	13	1.549.902	1.549.902
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	2.442.224	1.059.591
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	262.684	173.352
Provisions pour risques et charges		160/5	262.684	173.352
Pensions et obligations similaires		160	86.008	125.800
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	90.000	20.000
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.7	164/5	86.676	27.552
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	6.7	167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	852.714	869.049
Dettes à plus d'un an	6.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	769.371	787.498
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	6.8	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	69.154	105.759
Fournisseurs		440/4	69.154	105.759
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.8	45	534.876	516.398
Impôts		450/3	803	369
Rémunérations et charges sociales		454/9	534.073	516.029
Autres dettes		48	165.341	165.341
Comptes de régularisation	6.8	492/3	83.343	81.551
TOTAL DU PASSIF		10/49	5.107.524	3.651.894

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	7.191.809	5.503.598
Chiffre d'affaires	6.9	70	412.919	470.335
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	6.9	73	5.119.214	4.966.045
Autres produits d'exploitation		74	54.165	62.964
Produits d'exploitation non récurrents	6.11	76A	1.605.511	4.254
		60/66A	5.779.152	5.464.774
Coût des ventes et des prestations				
Approvisionnements et marchandises		60	8.971	6.504
Achats		600/8	8.971	6.504
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	1.253.526	1.366.774
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.9 62	4.227.807	3.832.872
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	115.367	251.166
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.9 631/4	48.786	-2.717
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.9 635/9	69.331	-21.274
Autres charges d'exploitation	6.9	640/8	15.582	14.909
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.11	66A	39.782	16.540
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	1.412.657	38.824

N°	0413220493	C-ASBL 4
----	------------	----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	99.279	6
Produits financiers récurrents		75	99.279	6
Produits des immobilisations financières		750	187	6
Produits des actifs circulants		751	99.092	
Autres produits financiers	6.10	752/9		
Produits financiers non récurrents	6.11	76B		
Charges financières		65/66B	61.381	59.006
Charges financières récurrentes	6.10	65	61.381	59.006
Charges des dettes		650	20	27
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	651		
Autres charges financières		652/9	61.361	58.979
Charges financières non récurrentes	6.11	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant Impôts	(+)(-)	9903	1.450.555	-20.176
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	6.12 67/77	67.922	33.751
Impôts		670/3	67.922	33.751
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	1.382.633	-53.927
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	1.382.633	-53.927

N°	0413220493	C-ASBL 5
----	------------	----------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)(-)	9906	2.442.224	1.059.591
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	(9905)	1.382.633	-53.927
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)	14P	1.059.591	1.113.518
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves		791		
Affectation aux fonds affectés et autres réserves		691		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-)	(14)	2.442.224	1.059.591

Les mandats de représentation

INSTITUTION	ACTIF/ PASSIF	NOM	FONCTION	ENGAGEMENT
Agence wallonne pour une Vie de Qualité - AViQ	Actif	Caroline Tirmarche Damien Hachez	Membres du Comité de branche "familles"	Allocations familiales
Asbl Aidants proches	Actif	Lola Galer	Membre	Inclusion / conciliation vie familiale&vie professionnelle
Centre d'Action Sociale Global des familles - CASG	Actif	Madeleine Guyot Marc Fanuel	Présidente et administrateur	Transversal
Centre national de coopération au développement/11.11.11	Passif	Madeleine Guyot	Membre de l'AG	Transversal
Coalition des parents de milieux populaires	Actif	Annie Randazzo Merlin Gevers	Membres	Enseignement
Comité Consultatif pour les Voyageurs Ferroviaires - CCVF	Actif	Véronique Grilli Alexandra Woelfle	Membre	Mobilité
Commission fédérale des contributions alimentaires	Actif	Jennifer Sevrin	Membre	Contributions alimentaires
Commission régionale de la mobilité - Région Bruxelles Capitale	Actif	Alexandra Woelfle		Mobilité
Commission Réforme de l'Accueil temps libre	Actif	Damien Hachez	Membre	Accueil temps libre
Concertation locale d'Ixelles	Actif	Estelle Dubost		Cohésion sociale - Français Langue Étrangère Bruxelles
Confédération des organisations familiales de l'Union Européenne - groupe de travail sur les politiques familiales	Actif	Madeleine Guyot	Administratrice	Action internationale
Confédération des organisations familiales de l'Union Européenne - Disability Plateforme	Actif	Jennifer Sevrin	Membre	Handicap
Conseil Consultatif femmes hommes La Louvière	Actif	Delphine Hubert	Membre de l'AG	Égalité
Conseil de gestion Famiwall	Actif	Christophe Cocu puis Madeleine Guyot	Membre du Comité de gestion	Allocations familiales
Coordination pour les Droits de l'Enfant		Lola Galer puis Barbara Braun	Membre	Transversal
Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial - FCPPF	Actif	Madeleine Guyot	Administratrice	Transversal
Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes - FESEFA	Actif	Sylvie Joffroy	Membre de l'AG	Travail
Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes - FESEFA	Actif	Vanessa Heyvaert	Membre de la Chambre EP	Travail
Fonds du Logement de la Région Bruxelles Capitale	Actif	Alexandra Woelfle Martine van Coevoorden Brigitte Hombergen Francis Gäbele Gregory Rase Michel Lemaire	Administrateurs	Logement

INSTITUTION	ACTIF/ PASSIF	NOM	FONCTION	ENGAGEMENT
Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie - FLW	Actif	Matthieu Gillion puis Stéphanie Cassilde Marc Minet Françoise Bartiaux Caroline Vanden Daele Christophe Barbieux Albert Flament puis Duygu Celik Lyseline Louvigny puis Samir Iberakken Philippe Andrianne Simon Bultot	Membre du Conseil d'administration	Logement
Iriscare	Actif	Madeleine Guyot	Membre du Conseil général de gestion	Transversal
Iriscare	Actif	Damien Hachez	Membre du Conseil de gestion des prestations familiales	Allocations familiales
Office de la naissance et de l'enfance - ONE	Actif	Damien Hachez	Membre du Comité de programmation	Enfance
Office de la naissance et de l'enfance - ONE	Actif	Christophe Cocu puis Madeleine Guyot	Membre du Conseil d'avis	Enfance
Plateforme "Jeunes, alcool et société"	Passif	Madeleine Guyot	Membre	Consommation
Plateforme article 31		Damien Hachez	Membre	Droits
Plateforme Créances alimentaires	Actif	Jennifer Sevrin	Membre	Contributions alimentaires
Plateforme de lutte contre l'échec scolaire	Actif	Merlin Gevers	Membre	École
Plateforme Éducation permanente du Brabant Wallon	Actif	Vanessa Heyvaert	Membre	Transversal
Plate-forme francophone pour le Volontariat	Actif	Madeleine Guyot	Membre de l'AG	
Plateforme inclusion	Actif	Merlin Gevers et Jennifer Sevrin	Membres	Ecole et handicap
Plateforme Justice pour Tous	Actif	Jennifer Sevrin	Membe	Droits
Plateforme Mineurs en exil	Actif	Vanessa Heyvaert	Membre	Droits
Plate-forme Monoparentalité Mons	Actif	Delphine Hubert		Famille monoparentalité
Rassemblement wallon pour le droit à l'habitat	Actif	Alexandra Woelfle	Membre	Logement
Réseau bruxellois du droit à l'habitat - RBDH	Actif	Alexandra Woelfle	Membre	Logement

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2023

NOM	PRÉNOM	REPRÉSENTANT
ALSBERGE	Nathalie	Incourt
ANTHOINE	Philippe	Tubize
AUDOUX	Jean-Marc	Individuel
BADR	Mayssa	CA - individuelle
BARBIEUX	Christophe	FLW
BASTIN-BOEVINGER	Geneviève	BBR Liège
BERG	Anne	Saint-Hubert
BERNARD	Chantal	Paliseul
BIELANDE	Pierre	Individuel
BOUGARD	Béatrice	Le Roeulx
BOUQUIAUX-GAUTHY	Henriette	Braine-le-Château
BREYER	Catherine	Sombreffe
CAUFFMANN	Frédérique	CA - individuelle
CHARVET	Carine	Templeuve
CLAUSE	Julie	Léglise
CRONENBERG	François	Malmedy
DAMMAN	Philippe	Individuel
DE JONG	Monika	Andenne
DECLERCK	Pascale	Jette
DEGAUTE - DE COCKER	Bernadette	Beloil
DEGOLLA-MOMBAERS	Lisette	Individuelle
DEGRÈVE	Cécile	Binche
DELEFOSSE	Marie-Sarah	CA - individuelle
DELVALLÉE-CHAWAF	Joëlle	Lens
DENIS	Lisa	Individuelle
DESMED	Edouard	FLB
DESMEDT	Francine	Fernelmont
DEVUYST	Dominique (Mme)	Berchem/Ganshoren
D'HULSTER	Andrée	Flobecq
DOCKETH - YEMALAYEN	Achilvie	CA - individuelle - Présidente
DU BOIS DE HALLEUX	Isabelle	Jodoigne
FALLON	Colette	Gouvy
FASSOTTE	Marie-Paule	Versele - Ddinant Beauraing
FILLEUL	Helène	Soignies
GABELE	Francis	FLB
GENDARME	Jean-Philippe	Blégny
GILEN-PRAZ	Catherine	Sprimont
GLIBERT - HAMANDE	Agnès	Chastres
GOSUIN	Julie	Kraainem
GUELI	Julie	CA - individuelle
GUEUR	Marie-Anne	les Bons Villers
HANQUET	Marie-Claire	Versele - Hesbaye Condroz
HECTOR	Françoise	Etterbeek

NOM	PRÉNOM	REPRÉSENTANT
HUMBLET	Françoise	Profondeville
JACQUEMIN	Sophie	JOHA
JOUNIAUX	Anne	Floreffe
KERVYN DE MEERENDRÉ	Eric	Charleroi Bourses
KIRSCH	Madeleine	Individuelle
KLAMKA	Coralie	Mont-Saint-Guibert
LAHAYE	Michèle	Gembloux
LAROCHE	Céline	Libramont
LECLERCQ	Alix	CA - individuelle
LECLERCQ	Thierry	Lasne
LEFEBVRE	Sylvie	CA - individuelle
LEGRAND	Marie-Ange	Mons
LEJEUNE-ENGLEBERT	Monique	Wanze
LEMAIRE	Michel	FLB
LEQUEUX-FELTEN	Françoise	Etalle
MAGOS-BOUQUELLE	Anne	Jurbise
MALENGREAU	Nicole	Neder-O-Hembeek
MEIRE	Brigitte	FLB
MEURANT	Karin	Wareme
MOREAU	Gisèle	Silly
MOREAU	Emmanuelle	Versele Prospection
MTIRI	Mohamed	CA - individuel - Trésorier
NOÉ	Chantal	Versele Bruxelles
NYSENS	Marie	Schaerbeek
PAGGEN	Georges	St Georges
PETIT	Françoise	Obourg
PIRARD	Dominique (Mme)	Baelen
PLARD	Élisabeth	Individuelle
PLEECK	Michel	Com.Fin.
QUINET	Pierre-Yves	Individuel
RAGUZZI-DUSAUCY	Anne-Catherine	Ham S/H.-Nalines
RAHIER	Anne-Geneviève	Porte Ouverte
REMACLE-FIÉVET	Monique	Bertrix
ROISIN-ROUSSEAUX	Marie-Sophie	FLW
ROOSENS	Julien	Individuel
SERGEANT-BRICQ	Agnès	Courcelles
TAS	Semiye	Individuelle
TREBOSEN-DOMINICY	Marie-Christine	Saint-léger
VAISIÈRE	Nadine	Walcourt
VAN COEVORDEN	Martine	FLB
VANDEN DAEL	Caroline	FLW
VERZELE-DEPLECHIN	Régine	Mouscron

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2023

NOM	PRÉNOM	REPRÉSENTANT
BADR	Mayssa	Administratrice
CAUFFMANN	Frédérique	Administratrice
DELEFOSSE	Marie-Sarah	Administratrice
DOCKETH - YEMALAYEN	Achilvie	Présidente
GUELI	Julie	Administratrice
LECLERCQ	Alixé	Administratrice
MTIRI	Mohamed	Administrateur

ANALYSES ET ÉTUDES

ÉTUDES
Le casse-tête des décomptes entre parents séparés
Lever les obstacles à la création de places en crèche
Vers une réforme souhaitable des allocations d'études
Le numérique à l'école : équipement et éducation au numérique
Choisir d'être mère ou pas
Familles monoparentales invisibles : les politiques publiques auxquelles elles n'ont pas droit
La diminution du crédit-temps : analyse et guide pratique
ANALYSES
L'assurance familiale : une bonne protection des familles ?
De nouveaux tarifs dans les crèches subventionnées à partir de 2025
Mieux protéger les enfants en cas de violences
Allocations d'études : prendre en compte la diversité des situations familiales
Vers un meilleur soutien financier des parents qui perdent leur partenaire
Des repas gratuits, sains et durables à l'école
L'ÉVRAS : un dispositif nécessaire pour des jeunes épanouie-s
Une taxe plus élevée sur les voitures familiales
Le numérique à l'école : la communication école-parents / école-élèves
La Ligue des familles plaide pour 25 jours minimum de congés annuels par an
Supprimer le quotient conjugal pénalisera ½ million de ménages
Que font les enfants pendant les « jours blancs » ?
Changer de nom de famille : un droit pour tous·tes ?
Un accueil extrascolaire de qualité adapté aux besoins des familles
Des tarifs permettant aux familles de prendre le train
Accord migratoire : trois pas en avant, deux pas en arrière
Avancer l'obligation scolaire à 3 ans ?
Quel est l'impact du nouveau calendrier scolaire sur les stages
Le nouveau modèle d'attestation pour les frais de garde d'enfants
Permettre aux enfants de milieux populaires de partir en voyage scolaire



109 avenue Émile de Béco
1050 Bruxelles
BE 0413 220 493



tél. 02/507 72 11
info@liguedesfamilles.be
www.liguedesfamilles.be